

# À Dives-sur-Mer, le dispositif CLAS accompagne les élèves de l'école Colleville

Les élèves de l'école Colleville peuvent bénéficier du dispositif d'accompagnement scolaire CLAS depuis deux ans. Une aide proposée en partenariat avec la CAF.



L'adjoint à la directrice d'académie était à l'école Colleville pour rencontrer les élèves bénéficiant du dispositif CLAS.

Depuis deux ans, l'école élémentaire Colleville de Dives-sur-Mer (Calvados) bénéficie du dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), qui vient en aide aux élèves ayant moins d'aisance avec la scolarité, ainsi qu'aux parents. « L'objectif est que l'enfant se sente plus à l'aise en tant qu'élève, et que les parents le soient également dans leur rôle » indique Véronique HO, directrice jeunesse et sport à la mairie de Dives-sur-Mer.

Deux ateliers par semaine

Ce dispositif porté par la Ville, la CAF et les services de l'éducation nationale par le biais d'une convention territoriale, concerne les élèves de CM1 et CM 2, qui peuvent bénéficier d'ateliers de 1 h30 deux fois par semaine, les lundis et jeudis, avec des temps partagés avec les parents.

« La première année, nous étions sur la thématique de l'accès à l'information, à savoir : comment aider les enfants et les parents à chercher les informations par l'usage du numérique : tablettes, ordinateurs... » souligne Véronique HO. Cette année, la thématique est élargie au niveau de l'art et la littérature. Les enfants sont allés découvrir le musée des Beaux-Arts de Caen, et ont travaillé ensuite à l'école sur la technique du pointillisme.

Le CLAS ne se destine pas à tous les élèves. « On fait un repérage des enfants en croisant les données de l'éducation nationale et du service jeunesse de la Ville pour repérer les besoins, et on propose aux familles quand on estime qu'il y a un bonus de proposer ces temps aux enfants » poursuit Véronique HO. Ils sont entre 8 à 12 élèves à bénéficier gratuitement de ces ateliers, cette année.

24 dispositifs répartis dans le Calvados

La semaine dernière, l'adjoint à la directrice d'académie Bernard Fressignac, ainsi que Cindy Quinquenel, conseillère territoriale de la CAF et Julie Le Goupil, conseillère technique de la CAF, sont venus à l'école Colleville pour constater l'application du dispositif, déployé dans 24 établissements du Calvados.

Pour le maire de Dives-sur-Mer, Pierre Mouraret, « c'est un dispositif très intéressant, une aide précieuse qui permet une autre approche pour les enfants. Les résultats sont intéressants à la fois pour l'école, pour les enfants et les parents qui trouvent les clés du bien-être à l'école ».